

20 SEP. 2024

R É P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E

ARRIVÉE.



EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Département de l'Eure

COMMUNE de THIBERVILLE

**Nombre de membres :**

Afférents au conseil Municipal : 19

En exercice : 19

Qui ont pris part à la délibération : 19

Dont pouvoirs : 4

Date de la convocation : 10/09/2024

Date d'affichage : 19/09/2024

L'an deux mil vingt quatre, le dix sept septembre, à 20h30, le Conseil Municipal de la commune de THIBERVILLE, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de **M. Guy PARIS**.

Étaient présents : M. Guy PARIS, M. Michel BREQUIGNY, Mme Marie-Françoise LARROUELLE, M. José VAREA NAVARRO, Mme Hélène RICHARD LECUYER, M. Christian BEAUDOIN, M. Philippe AMPOULIE, Mme Denise GONTHIER, Mme Isabelle BUCAILLE, M. Régis HONORÉ, M. Stéphane GAMBIER, Mme Virginie THIERRY, Mme Sandrine HUSSON, Mme Delphine HUBLIN-PARIS, Mme Véronique CAREL.

Étaient absents excusés : M. Bruno THOUROUDE, M. Yann VILLEROY, Mme Aurélie BLONDEL, M. Didier LANGEARD.

Étaient absents non excusés : -

Procurations : M. Bruno THOUROUDE en faveur de M. Régis HONORÉ, M. Yann VILLEROY en faveur de M. José VAREA NAVARRO, Mme Aurélie BLONDEL en faveur de M. Stéphane GAMBIER, M. Didier LANGEARD en faveur de Mme Véronique CAREL.

Quorum : Majorité des membres en exercice atteinte : 15

Secrétaire : Mme Hélène RICHARD LECUYER.

**OBJET : Porte automatique du secrétariat : signature d'un contrat de vérification périodique**

Monsieur le Maire expose au Conseil qu'il convient de souscrire à un contrat pour la maintenance préventive de la porte automatique du secrétariat.

La société PORTALP de BOURG-ACHARD de DOMONT (95) propose un contrat d'entretien d'une durée de 5 ans à raison d'une intervention par semestre pour un montant de 260 euros hors taxes (312,00 euros toutes taxes comprises).

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré (par 19 Voix Pour) décide :**

- de retenir l'offre de la société PORTALP de BOURG-ACHARD (27) s'élevant à 260 euros toutes taxes comprises.
- autorise Monsieur le Maire à signer le contrat d'entretien (joint en annexe) avec la société PORTALP de BOURG-ACHARD .

Les crédits nécessaires seront pris au compte 6156 (maintenance) de la section de fonctionnement et du budget COMMUNE.

Certifiée exécutoire après  
transmission à la Préfecture de  
EVREUX et publication par voie  
d'affichage le 19/09/2024

Pour extrait certifié conforme  
Le secrétaire de séance, Mme  
Hélène RICHARD LECUYER.

Pour extrait certifié conforme  
Le Maire, M. Guy PARIS

